



Vaincre l'ignorance pour mieux se comprendre

Mémoire présenté au Secrétariat aux affaires autochtones dans le cadre de la consultation sur un plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones

Par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Décembre 2013



La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente plus de 200 000 membres, dont 130 000 environ font partie du personnel de l'éducation.

La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés en fonction des secteurs d'activité de leurs membres ; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.

Les membres de la CSQ occupent plus de 350 titres d'emploi. Ils sont présents à tous les ordres d'enseignement (personnel enseignant, professionnel et de soutien), de même que dans les domaines de la garde éducative, de la santé et des services sociaux (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs), du loisir, de la culture, du communautaire, des communications et du municipal.

De plus, la CSQ compte en ses rangs 75 % de femmes et 30 % de jeunes âgés de moins de 35 ans.

D'entrée de jeu, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) souhaite remercier le Secrétariat aux affaires autochtones d'avoir pris l'initiative de l'inviter à la consultation qui mènera à la publication d'un plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones. La CSQ croit fermement que l'élimination du racisme et de la discrimination doit d'abord passer par l'éducation et la sensibilisation. À cet égard, nous saluons la volonté du gouvernement du Québec d'instaurer un Mois de l'histoire autochtone.

L'histoire des nations autochtones est riche, diversifiée, inspirante, mais elle est aussi lourde d'un passé sombre pas si lointain dont les répercussions se font encore sentir dans le temps présent. La culture, la langue et le mode de vie des Autochtones ont été fortement réprimés au fil de l'histoire, notamment à travers le souvenir encore douloureux des pensionnats, dont le dernier a cessé ses activités en 1986 seulement. La question du racisme et de la discrimination envers les peuples autochtones est complexe et délicate puisque prise au sens large. Elle renvoie inévitablement à ce passé colonial, dont les relents sont encore présents. En plus des volontés d'assimilation à la culture dominante des peuples d'origine, les exigences de la modernité apparaissent aussi comme une menace pour les traditions des peuples autochtones, si bien que des tensions subsistent au sein même des communautés entre les tenants d'une approche plus traditionaliste et ceux prônant une approche plus moderniste.

L'action de la CSQ sur la question autochtone

La CSQ représente des membres qui travaillent dans les communautés crie et inuite. L'Association des employés du Nord québécois (AENQ) est une association syndicale qui regroupe les enseignantes et enseignants ainsi que le personnel de soutien scolaire des commissions scolaires crie et Kativik, en plus des travailleuses et travailleurs des centres de la petite enfance (CPE) d'Eeyou Istchee. Elle compte plus de 1 400 membres travaillant dans les neuf communautés cries et dans les quatorze communautés inuites du Nunavik, ainsi qu'à Montréal, Hull et Saint-Jérôme. Quatre langues sont utilisées sur le territoire couvert par l'AENQ : l'inuktitut, le cri, l'anglais et le français. Elle représente également les professionnelles et professionnels de l'éducation de la Commission scolaire Kativik, à travers le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'Ouest de Montréal (SPPOM), affilié à la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ).

Par le biais de son mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ), qui fait la promotion d'une éducation pour un avenir viable à travers les valeurs de l'écologie, de la solidarité, du pacifisme et de la démocratie, la CSQ s'intéresse aussi aux Autochtones, dont les valeurs sont très proches de celles prônées par les EVB-CSQ.

Dans le cadre du projet *S'investir dans nos communautés... en citoyens du monde*, les EVB-CSQ ont offert, en 2005-2006, une formation à vingt enseignantes et enseignants dans les communautés de Salluit et de Puvirnituq. Le mouvement EVB-CSQ et ses outils pédagogiques ont aussi été présentés à Akulivik, à Inukjuak, à Mistassini ainsi qu'à Chisasibi.

À partir de 2007, la Centrale a appuyé la tenue d'une série de conférences de sensibilisation à la réalité autochtone en milieu scolaire, dispensées par Alain Massé de la coopérative La Forêt d'Arden et intitulées *La glace fond mais l'espoir s'affermi au Nord*. En 2009, les EVB-CSQ et la Fondation Monique-Fitz-Back réalisaient une trousse éducative sur le thème de la santé intitulée *Jeunes du monde en santé*. Cette trousse propose un regard croisé sur la réalité des jeunes du sud du Québec, d'Afrique subsaharienne et du Nunavik. De plus, c'est sur le thème des Autochtones qu'à l'automne 2009, à Wendake, s'est tenue la session nationale EVB-CSQ. Cette rencontre a réuni de nombreux groupes, organismes et experts qui travaillent à mieux faire connaître les réalités des Amérindiennes et des Amérindiens ainsi que Inuites et des Inuits auprès des non-Autochtones.

Le Comité de condition des femmes de la CSQ a consacré une section portant spécifiquement sur les femmes et les enfants autochtones dans son *Guide d'animation pour sensibiliser les jeunes à la Marche mondiale des femmes* publié en juin 2010. On y relatait, à l'aide de données compilées par Femmes autochtones du Québec (FAQ), la surreprésentation des femmes autochtones chez les victimes de violence raciste et sexiste. Comme solutions pour l'autonomie des femmes autochtones, on évoquait une série de mesure : élaborer des programmes et des services culturellement adaptés à leurs besoin ; assurer l'accessibilité aux programmes et services en mettant l'accent sur la prévention ; l'éducation et la promotion de la santé ; lutter contre la pauvreté ; favoriser l'instruction, l'emploi, les conditions de vie et de travail convenables, l'égalité des salaires, la sécurité du revenu et l'accès à un logement décent ; aider les familles, les mères autochtones afin que les enfants connaissent un développement favorable ; éliminer les préjugés, le racisme et la discrimination¹.

Notons également que la CSQ a milité pour que le gouvernement canadien ratifie la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. La Centrale est aussi signataire de la Déclaration du colloque sur le racisme et la discrimination intitulée *Pour un Québec fier de ses relations avec les Premiers peuples : politique et plan d'action pour contrer le racisme*. La CSQ est aussi membre de la Coalition pour les droits des peuples autochtones au Québec, qui organise notamment des rencontres d'information et d'éducation sur les droits des peuples autochtones. Dans ce cadre, la CSQ avait signé la lettre acheminée en mars 2012 aux députées et aux députés, demandant « que le gouvernement du Québec intègre les normes

¹ CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (2010). *Guide d'animation pour sensibiliser les jeunes à la Marche mondiale des femmes (MMF)*, www.csq.qc.net/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/enjeux_sociaux/condition_des_femmes/guide_animation_2010.pdf, p.31-32.

et standards de la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* dans les projets de développement, incluant le Plan Nord ».

La CSQ a aussi cherché à comprendre les règles de gouvernance dans les communautés crie et inuite du Nord-du-Québec à travers la note de recherche intitulée *Éléments de réflexion sur le rapport au travail et les règles de gouvernance chez les Cris et les Inuits du Nord-du-Québec* rédigée par Jacynthe Poulin, étudiante à la maîtrise en sciences géographiques de l'Université Laval, sous la direction de Caroline Desbiens, de la Chaire de recherche du Canada en géographie historique du Nord². Cette recherche a été résumée en anglais pour la population crie ainsi qu'en anglais et en inuktitut pour la population inuite, puis publiée sous forme de brochure en 2012.

Lors du dernier Congrès de la CSQ, en 2012, les membres ont résolu :

D'affirmer que les peuples autochtones sont un élément fondateur incontournable de l'identité québécoise en revendiquant le respect et la promotion de leurs droits afin que soient respectés la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, de même que les termes des traités en vigueur. (Décision 4.51)

Enfin, la CSQ est membre du comité organisateur du Forum Social des Peuples qui se tiendra à Ottawa au mois d'août 2014 et qui fera une grande place aux réalités des peuples autochtones à travers le Canada. La Centrale a également appuyé le mouvement Idle No More qui a permis de mettre les revendications autochtones à l'ordre du jour à la fin de l'année 2012 et en 2013.

S'attaquer aux préjugés

Nous ne saurions trop insister sur l'importance fondamentale de miser sur l'éducation afin de contrer toutes les formes de racisme, de discrimination et de préjugés envers les peuples autochtones. Selon nous, la première cause de racisme et de discrimination est l'ignorance.

Une consultation menée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) se tient actuellement sur la réforme des cours d'histoire au primaire et au secondaire. Bien qu'il y ait eu des améliorations notables quant à l'enseignement de l'histoire des Autochtones au Québec, nous croyons qu'il est nécessaire de rappeler qu'il faut accorder une place importante à l'enseignement de l'histoire des peuples autochtones dans les prochains programmes d'histoire du Québec offerts au primaire et au secondaire, ainsi qu'au collégial.

² CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (2010). *Éléments de réflexion sur le rapport au travail et les règles de gouvernance chez les Cris et les Inuits du Nord-du-Québec*, www.csq.qc.net/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/notes_rapports_de_recherche/elements_reflexion_rapport_travail_regles_gouvernance_cris_inuits_nord_quebec.pdf.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec a publié un document fort bien fait en 2002, *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, qui a fait l'objet d'une réédition en 2009. Ce document mériterait d'être diffusé davantage et il pourrait très bien servir de matériel pédagogique fort utile dans les écoles secondaires, voire au collégial, et il ne nécessiterait que de légères mises à jour.

La CSQ recommande :

1. Que le gouvernement du Québec rende possible la réédition du document *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*.
2. Que le MELS reconnaisse le document *Mythes et réalités sur les peuples autochtones* comme matériel pédagogique pouvant être utilisé dans les écoles du Québec.

Des problèmes criants au Nunavik

Le Nunavik est actuellement aux prises avec une crise du logement sans précédent, et cette situation perdure depuis 15 ans. Cette pénurie dans le nord entraîne plusieurs problèmes : des conditions sanitaires difficiles, l'impossibilité pour un couple qui vit des difficultés de se séparer faute de logement ou à cause de son coût très élevé, les problèmes sociaux exacerbés par une trop grande promiscuité, etc.

Le coût des aliments est aussi un problème criant au Nunavik, notamment à cause des coûts de transport élevés compte tenu de la distance à parcourir. Le gouvernement fédéral a mis sur pied un programme appelé Nutrition Nord Canada, dont l'objectif est de favoriser une meilleure alimentation. Concrètement, plutôt que d'allouer des subventions pour les aliments en fonction du poids de ceux-ci, le gouvernement fédéral a instauré un système de points. Ainsi, les aliments ayant une meilleure valeur nutritive coûtent moins cher que les aliments transformés ou ayant une faible valeur nutritive. Le seul problème est qu'on a imposé ce système fondé sur une conception moralisatrice d'une saine alimentation sans l'accompagner de formations ou même de feuillets explicatifs sur la façon de préparer ces aliments plus sains. Dans la réalité, plusieurs Inuites et Inuits continuent d'acheter les mêmes aliments, mais à un coût plus élevé, ce qui aggrave les situations de pauvreté. Il serait pertinent d'ajouter des cours d'alimentation et de cuisine dans les écoles, tant au secteur des jeunes qu'à l'éducation des adultes, et d'organiser des campagnes de sensibilisation dans la population.

La CSQ recommande :

3. Que le MELS envisage l'idée de créer des cours d'alimentation et de cuisine dans les écoles du Nord-du-Québec, autant au secteur des jeunes qu'à l'éducation des adultes.

Comme le logement et l'alimentation sont du ressort du gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec devrait faire pression auprès de ce dernier afin de régler ces problèmes criants qui ne font qu'accroître les inégalités entre les Autochtones et les non-Autochtones. Rappelons que dans un rapport publié en 2013, la Commission canadienne des droits de la personne estimait que les Autochtones du Canada gagnent en moyenne 6 000 \$ de moins par année que les non-Autochtones et qu'ils risquent davantage de ne pas trouver d'emploi, puis de devoir compter sur des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale.

Bien qu'il faille s'attaquer d'abord à la réponse aux besoins fondamentaux comme se loger et se nourrir, la dégradation de l'environnement est également une préoccupation pour ces peuples qui sont très près de la nature. Dans le territoire cri, des efforts ont été déployés afin de dispenser plus de services de récupération et de recyclage des matières résiduelles. Toutefois, au Nunavik, ces services sont pratiquement absents. Il suffit d'y avoir visité un dépotoir à ciel ouvert pour comprendre l'urgence d'agir dans ce domaine, ce qui améliorerait la qualité de vie des Inuites et Inuits. Par le biais de son mouvement des Établissements verts Brundtland, la CSQ souhaitait organiser un projet de transport des matières résiduelles provenant du nord vers des entreprises de récupération et de recyclage au sud, mais le projet n'a pas vu le jour faute de financement. Il serait intéressant que le gouvernement, par le biais de RECYC-QUÉBEC, reprenne ce projet qui consisterait à remplir les bateaux transportant les vivres du sud au nord de matières résiduelles sur le chemin du retour vers le sud. La sélection des matières résiduelles pourrait même se faire à travers une coopérative de jeunes formés pour cela, ce qui créerait de l'emploi. La CSQ serait heureuse de contribuer à ce projet puisqu'elle avait déjà fait plusieurs démarches pour le réaliser.

La CSQ recommande :

4. Que le gouvernement du Québec, avec la collaboration de RECYC-QUÉBEC rende possible le transport de matières résiduelles du Nunavik à des entreprises de recyclage et de récupération du sud.

La discrimination systémique

Selon la définition proposée à la page 6 du document de consultation :

La discrimination systémique résulte d'un ensemble de lois, de règles, de politiques ou de pratiques, directement ou indirectement discriminatoires, dont l'interaction produit et maintient des effets d'exclusion pour les membres d'un groupe ou d'une collectivité visés par l'interdiction de la discrimination

en raison d'un ou de plusieurs motifs de discrimination interdite par la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*.

Si l'on s'en tient à cette définition, on peut affirmer sans aucun doute que les membres de la nation crie et de la nation inuite que nous représentons sont souvent victimes de discrimination systémique. Les cultures autochtones sont orales, leur rapport au temps est traditionnellement cyclique et il est conçu en fonction des saisons. Chez la majorité des Autochtones, l'anglais ou le français est une deuxième langue. D'un point de vue géographique, la majorité des communautés sont éloignées des centres de décision. On tient pour acquis que les Autochtones se « couleront dans le moule » de la bureaucratie à l'occidentale ; en réalité, l'accessibilité aux services est plus difficile pour toutes ces raisons.

Par exemple, la plupart des femmes cries et inuites doivent accoucher dans le sud, souvent à Val-d'Or ou à Montréal. Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) préfère que les demandes de prestation pour les congés de maternité se fassent par Internet. Or, plusieurs femmes cries et inuites n'ont pas de service Internet à la maison. Si la personne fait la demande par téléphone, non seulement faut-il qu'elle soit comprise, mais on doit lui expédier un formulaire par la poste qu'elle doit signer et retourner au centre de service à la clientèle, ce qui entraîne des délais non négligeables dans le traitement de la demande. Lorsque le formulaire signé n'est pas fourni à temps, soit dans les trente jours suivant la demande, plusieurs se font dire que leur dossier est fermé, sans nécessairement savoir qu'elles peuvent faire une nouvelle demande. Il n'y a pas de raison d'imposer des délais administratifs aussi stricts qui ont pour effet de mener à des pertes de droits et d'argent inadmissibles.

La CSQ recommande :

5. Que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) crée un guichet régional au Nunavik et dans le territoire cri, comme c'est le cas pour l'assurance-emploi, ce qui faciliterait l'échange d'informations.
6. Que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) allonge le délai de signature du formulaire de demande de RQAP à soixante jours pour les personnes habitant en région éloignée.

Le défi de la persévérance scolaire

Le rapport à l'école, comme institution, est souvent difficile pour les personnes cries et inuites. D'une part, l'institution scolaire suscite une certaine méfiance puisqu'elle est perçue comme un vecteur de la sédentarisation des Autochtones et d'acculturation, notamment à cause de l'expérience encore relativement récente des pensionnats. D'autre part, les cultures autochtones sont essentiellement orales

et elles valorisent les savoirs liés à l'environnement qui les entoure et aux pratiques traditionnelles de chasse et de pêche davantage que les savoirs livresques.

La chasse et la pêche ne sont plus des activités essentielles à la survie des peuples autochtones, mais elles sont qualifiées de fondamentales pour la majorité puisqu'elles permettent de transmettre la culture et la tradition aux plus jeunes. Le calendrier de la commission scolaire crie est adapté en fonction des périodes de chasse, comme le *Goose Break*, au printemps. Le calendrier scolaire n'est pas adapté à la commission scolaire Kativik. Avec les changements climatiques, la saison de chasse et de pêche arrive plus tôt, ce qui pose un défi dans l'ajustement du calendrier scolaire, qui est fixé d'avance.

On observe une grande disparité entre les taux de diplomation des Autochtones et des allochtones, ce qui a aussi un effet sur l'accès à des emplois bien rémunérés et sur le taux de chômage. Une très forte proportion de Premières nations et d'Inuites et Inuits, soit 48,4 % de la population de 18 ans ou plus, ne détient aucun diplôme. Chez la population inuite, cette proportion s'élève à 63,4 %, comparativement à 25 % pour l'ensemble de la population québécoise. Quant au diplôme d'études secondaires (DES) ou son équivalent, 16,1 % des Premières nations et des Inuites et Inuits du Québec en détiennent un³. Les études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) confirment ces données et relatent aussi des taux de décrochage scolaire nettement plus élevés chez les Premières nations et chez les Inuites et Inuits du Québec.

Le personnel enseignant de l'Association des employés du Nord québécois (AENQ) déplore fréquemment le manque de matériel scolaire adapté aux réalités des personnes crie et inuites. De plus, les examens ministériels sont souvent mal adaptés à leurs réalités, ne serait-ce que dans le choix des exemples donnés dans certaines mises en situation.

Dans la commission scolaire crie et dans la commission scolaire Kativik, les taux d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage (EHDAA) sont élevés. Comme ailleurs au Québec, les élèves doivent désormais avoir une cote donnée par une professionnelle ou un professionnel spécialiste pour que la commission scolaire puisse bénéficier de la subvention offerte par le MELS. Les membres du personnel subissent une pression pour faire des plans d'intervention, mais le manque de ressources professionnelles demeure criant.

Il y a déjà un manque de ressources professionnelles dans les écoles du Québec ; la situation est pire pour les populations crie et inuites, car ils font face à des problématiques particulières. Le dépistage ou le diagnostic de certains problèmes d'apprentissage ne peut se faire que dans la langue maternelle de l'enfant, notamment pour les orthophonistes, par exemple. Or, il existe très peu de

³ STATISTIQUE CANADA (2006.) « Portrait des Premières nations et des Inuits sur le marché du travail au Québec », recensement de 2006 dans Régent Chamard, 2013, Comité consultatif des Premières nations et des Inuit sur le marché du travail, p. 34.

professionnelles et de professionnels de l'éducation cri ou inuits. Il serait aussi souhaitable que le gouvernement du Québec donne les ressources nécessaires aux commissions scolaires crie et Kativik pour qu'elles offrent des formations adaptées aux réalités nordiques au personnel oeuvrant dans les écoles, non seulement le personnel enseignant, mais aussi le personnel professionnel et de soutien, notamment les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES). Il faut absolument former une expertise locale en éducation autant chez le personnel cri qu'inuit.

Comme le MELS s'apprête à rendre publique une politique sur la persévérance scolaire, la CSQ estime important qu'une section spécifique soit consacrée à la situation particulière des Autochtones. Le taux élevé de décrochage chez les Autochtones doit être considéré comme un problème social et pas seulement comme un problème éducatif. À cet égard, il serait intéressant de regarder de plus près les retombées de projets de concertation entre divers intervenants et intervenantes dans les communautés, comme le projet Esuma au Nunavik dont l'objectif est de mobiliser les acteurs de la société civile qui sont extérieurs au système afin de favoriser la persévérance scolaire⁴.

La CSQ recommande :

7. Que le MELS consacre une section spécifique à la situation des Autochtones dans sa prochaine politique sur la persévérance scolaire.

Conclusion

Nous n'avons qu'effleuré certaines situations de discrimination systémique dans ce mémoire, même si nous sommes conscients qu'il subsiste des préjugés et des comportements qui portent préjudice à l'épanouissement individuel et collectif des Autochtones. Pour nous, l'éducation et la sensibilisation aux réalités des peuples autochtones auprès de toute la population québécoise, y compris les membres du personnel des ministères et des organismes, constitue l'élément fondamental pour résorber ce problème. Nous croyons aussi qu'il faut s'attaquer aux racines profondes de la pauvreté et régler les problèmes les plus criants que vivent les Autochtones, notamment en ce qui concerne l'éducation, le logement et l'alimentation.

⁴ ROGERS, Sarah (2013). *Nunavik to launch stay-in-school project for 2014*, www.nunatsiaqonline.ca/stories/article/65674nunavik_to_launch_stay_in_school_project_in_2014/.

